

Mise en ligne : 19 mars 2015.  
Dernière modification : 23 mai 2021.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## BANQUE A. LUC & CIE, Paris

Publications de mariage  
(*Le Gaulois*, 17 juillet 1888)

M. Ferdinand [*Albert*] Luc, banquier, et M<sup>lle</sup> Claire Gaudet [fille d'un administrateur de la Société générale].

---

AU JOUR LE JOUR  
La visite de l'escadre russe  
(*Le Temps*, 28 septembre 1893)

Nous avons reçu et nous transmettons au comité les souscriptions suivantes :  
Souscriptions recueillies sur le marché libre de la Bourse de Paris :  
A. Luc et Cie 200

---

(*Le Droit financier*, 5 juin 1894)

A. Luc et Cie. — Formation. — Par acte du 19 mai 1894,  
MM. Achille et Albert Luc, demeurant tous deux à Paris, 4, rue Chauchat, et un commanditaire dénommé au dit acte, ont formé entre eux une société en nom collectif à l'égard de MM. Luc et en commandite seulement avec le commanditaire, ayant pour objet l'exploitation d'une maison de banque et commission de Bourse.  
— Raison et signature sociales : A. Luc et Cie. — Durée : 6 années.  
— Siège social à Paris, 4, rue Chauchat. — Fonds social: 1.000.000 de francs fournis par M. Achille Luc, pour 500.000 francs, par M. Albert Luc, pour 200.000 francs, par le commanditaire pour 300.000 francs. (*Petites Affiches*, 25 mai 1894).

---

Société anonyme des mines d'or de Watana. — Société anonyme au capital de 700.000 francs. — Siège social, 23, rue d'Anjou, Paris.  
(*Paris-Capital*, 11 juillet 1894)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Mines\\_d\\_or\\_de\\_Watana.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Mines_d_or_de_Watana.pdf)

Sont nommés administrateurs : MM. ... Achille Luc...

---

Société française des charbonnages du Tonkin  
(*Le Journal des débats*, 1<sup>er</sup> août 1895)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbon.\\_Tonkin\\_1895-1899.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbon._Tonkin_1895-1899.pdf)

[...] Dans sa première réunion à Paris, le conseil s'est complété par la nomination de MM. A. Luc et [L.] Gilbert. [...]

---

Les administrateurs de Kébao et Hongay  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 18 août 1895)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbon.\\_Kebao\\_1888-1895.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbon._Kebao_1888-1895.pdf)

Les administrateurs communs aux deux administrations de Kébao et Hongay, précurseurs de la fusion finale des houillères du Tonkin, sont MM. Luc, banquier à Paris, [Fernand] de Carrère et Gilbert. [...]

---

SOCIÉTÉ ANONYME DES CHARBONNAGES DU TONKIN  
Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 27 mai 1896  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 14 juin 1896)

[...] M. [Fernand] de Carrère préside l'assemblée en qualité de président du conseil d'administration. Le bureau est complété par la nomination de MM. Albert Luc et [Lucien] Mellier, comme scrutateurs [...].

Si votre société doit à MM. Chater et Mody ses premiers succès, elle doit à M. Achille Luc, et à ses amis, de n'avoir pas sombré sous le poids de ses engagements. Le Syndicat, formé par les soins de M. A[chille] Luc, a permis à la société de payer des dettes immédiatement exigibles, et qui s'élevaient à près de deux millions de francs.

Il a, en plus, procuré les fonds nécessaires au fonctionnement de l'exploitation. Il a aussi fourni les ressources à l'aide desquelles la société a repris la pleine propriété du magnifique terrain qu'elle possède à Kowloon. [...]

Avant même la constitution du Syndicat, la maison A. Luc et Cie avait avancé à la société dollars 98.720 00. [...]

---

Constitution  
Société anonyme des Mines d'or d'Ouro-Falla [Minas Gerais (Brésil)]  
Société anonyme au capital de un million deux cent cinquante mille francs  
Siège social, 4, rue Chauchat, Paris  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 3 février 1897)

Cette société a pour fondateurs : 1° M. Michel-Auguste-Philippe Monnier, propriétaire, demeurant à Foëcy (Cher) ; 2° M. Albert-Ferdinand Luc, banquier, demeurant à Paris, 4, rue Chauchat ; 3° et M. Bénigne-Arthur Roget, courtier, demeurant à Paris, 4, rue Chauchat.

.....  
Ont été nommés administrateurs : MM. ... Carrère (Fernand de), propriétaire, demeurant à Paris, 11 bis, rue de Milan ; ... Luc (Albert), banquier, demeurant à Paris, rue Chauchat, 4.

---

INGÉNIEURS  
Nominations  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 3 mars 1898)

M. Luc (École des mines de Saint-Étienne, 1884) est nommé ingénieur principal des charbonnages de Hongay (Tonkin), en remplacement de M. J. Guilhaumat.

---

SOCIÉTÉ ANONYME DES CHARBONNAGES DU TONKIN  
Assemblée générale ordinaire du 24 mai 1897  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1897)  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 11 juillet 1897)

[...] M. [Fernand] de Carrère préside l'assemblée en qualité de président du conseil d'administration. Le bureau est complété, par la nomination de MM. Albert Luc et A. Piala comme scrutateurs [...].

Nous vous demanderons, par une résolution spéciale, d'approuver les opérations faites par notre société avec la maison A. Luc et Cie et à autoriser, au besoin, M. Luc, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, à traiter encore avec nous pour le compte de sa maison. [...]

---

Les coulissiers et leurs commanditaires  
(*Paris-Capital*, 9 mars 1898)

La maison Luc et Cie, au capital de 1 million de fr., avec trois commanditaires ;

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DES  
CHARBONNAGES DU TONKIN  
Assemblée générale ordinaire  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 2 juin 1898)

[...] M. [Fernand] de Carrère préside l'assemblée en qualité de président du conseil d'administration. Le bureau est complété par la nomination de MM. Albert Luc et L [ucien] Mellier [...].

Nous vous demandons, par une résolution spéciale d'approuver les opérations faites par votre société avec M. J. Audresset et avec la maison A. Luc et Cie et d'autoriser, au besoin, MM. Audresset et Luc à traiter encore avec nous, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867. [...]

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DES  
CHARBONNAGES DU TONKIN  
SOCIÉTÉ ANONYME  
au capital de 4.000.000 de francs  
Siège social à PARIS, 5, rue Caumartin  
Assemblée générale du 8 juin 1899  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 24 août 1899)

[...] MM. A Luc et L. Gilbert, administrateurs, sont arrivés au terme de leur mandat. Le conseil vous propose leur réélection. [...]

Les opérations que nous avons faites, soit avec la maison A. Luc et Cie, soit avec M. J. Audresset, depuis notre dernière réunion, conformément à votre délibération du 4 mai 1898, ont consisté en de simples avances temporaires, aujourd'hui remboursées.

Comme les années précédentes, nous vous demanderons, par une résolution spéciale, d'approuver les opérations faites par votre société avec M. J. Audresset et avec la maison A. Luc et Cie et d'autoriser, s'il était nécessaire, MM. Audresset et Luc à traiter encore avec nous, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867. [...]

---

Sté française des charbonnages du Tonkin.  
(*Recueil des sociétés coloniales et maritimes*, 1900)

[...] Administrateurs : [...] Achille Luc, 4, rue Chauchat, Paris, vice-président ; Albert Luc, 4, rue Chauchat, Paris [...].

---

Acquisition de 100 des 18.000 actions Sultanats du Haut-Oubangui :  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Sultanats-Ht-Oubangui.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Sultanats-Ht-Oubangui.pdf)

---

L'affaire de la Watana  
(*Gil Blas*, 3 mai 1901)

[...] Des actionnaires de la Watana qui se sont portés partie civile, ont mis en cause MM. Albert del Porto, Alexandre Legrand et Achille Luc [...].

---

Carnet judiciaire  
Le procès de la Watana  
(*Gil Blas*, 10 mai 1901)

[...] M<sup>e</sup> Séligmann — qui se présente pour M<sup>me</sup> veuve François qui, elle, se porte partie civile non seulement contre MM. Jacob et Van Brock, mais aussi contre MM. Legrand del Porto et Luc, qu'elle a mis en cause par voie de citation directe — a pris ensuite la parole. [...]

Plusieurs pages [des conclusions de M<sup>me</sup> veuve François] sont [...] consacrées à l'examen des responsabilités de MM. Jacob, Van Brock, Legrand, del Porto et Luc. [...]

---

Carnet judiciaire  
L'affaire de la Watana  
(*Gil Blas*, 18 mai 1901)

[...] M. le substitut Lescouvé a déclaré abandonner l'accusation en ce qui concerne MM. del Porto, Luc et Legrand, cités directement par les parties civiles [...].

---

LA WATANA  
(*Paris-Capital*, 26 juin 1901)

[...] Les deux administrateurs poursuivis par le parquet, sur une plainte portée contre eux, MM. Jacob et van Brock, ainsi que les trois administrateurs qui ont été l'objet d'une citation directe des parties civiles, MM. Del Porto, Legrand et Luc, sont acquittés de la prévention d'escroquerie. [...]

---

Pauvres vieux !  
(*Le Petit Parisien*, 8 mai 1905)

M. Nicolas Lauvain, âgé de cinquante-quatre ans, et sa femme, Joséphine Binget, âgée de soixante et un ans, étaient depuis de longues années au service de M. Luc, banquier, 48, avenue de Villiers, chez lequel, en dehors du service de la loge, ils remplissaient l'office de valet de chambre et de cuisinière. D'un caractère gai et avenant, ils paraissaient parfaitement heureux.

Hier matin, vers huit heures, ainsi qu'il en avait l'habitude, M. Luc téléphona de son bureau à la loge pour demander son courrier. Après une seconde tentative, et ne recevant pas de réponse, il descendit étonné.

Une forte odeur d'acide carbonique s'échappait de la loge.

M. Luc enfonça la porte. Dans une petite cuisine attenante à la loge, les époux Lauvain, réunis dans une étreinte, gisaient inanimés sur un matelas, à côté d'un réchaud de charbon de bois qui achevait de se consumer.

Immédiatement, M. Luc ouvrit la fenêtre et fit mander un médecin. Mais tout secours était inutile, et le docteur ne put que constater la mort des deux malheureux. Le décès remontait à trois heures du matin.

Dans une lettre, posée sur une table et adressée au banquier, M. Nicolas Lauvain, après s'être excusé du « dérangement » qu'il allait causer, expliquait que sa femme et lui étant atteints de maladies incurables, ils préféraient se donner la mort plutôt que de souffrir plus tard.

Aussitôt prévenu, M. Chapel, commissaire de police du quartier des Ternes, se rendit sur les lieux où il procéda aux constatations.

---

Double suicide  
(*Le Matin*, 8 mai 1905)

Hier matin, vers huit heures, ainsi qu'il en avait coutume, M. Luc, banquier, 48, avenue de Villiers, téléphonait de sa chambre à la loge de son concierge pour demander son courrier.

À sa grande surprise, ses appels restèrent vains, et il eut beau sonner plusieurs fois, il n'obtint aucune réponse.

Se demandant quel accident avait pu se produire, M. Luc descendit lui-même à la loge. Il ne trouva personne, mais il fut suffoqué par une fumée assez dense s'échappant de la cuisine. Il y pénétra : le concierge et sa femme étaient étendus sur un matelas, au milieu de la pièce. À côté d'eux se trouvait un réchaud de charbon de bois, achevant de se consumer.

Un médecin du quartier, appelé aussitôt, ne put que constater le double décès, remontant à trois heures du matin.

Les époux Landin le mari, Nicolas, âgé de cinquante-quatre ans ; la femme, Joséphine, née Bourget, âgée de soixante et un ans, étaient depuis plusieurs années au service de M. Luc. Depuis quelque temps, ils se montraient tristes et avaient des idées noires : tous deux souffraient de neurasthénie. Ils ont laissé une lettre dans laquelle ils disaient ne plus pouvoir souffrir.

M. Chapel, commissaire de police, a procédé aux constatations.

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES CHARBONNAGES DU TONKIN  
Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 mai 1905  
(*Le Journal des chemins de fer, des mines et des travaux publics*, 3 juin 1905)

Nous vous proposons également la réélection, pour six ans, de M. Achille Luc, arrivé au terme de son mandat.

---

Dissolution  
Société A. Luc et Cie, banquiers  
(*Cote de la Bourse et de la Banque*, 22 novembre 1906)

D'un acte en date à Paris du 10 novembre 1906, il appert que cette société a été dissoute à partir dudit jour, et que M. Albert Luc, demeurant à Paris, 4, rue Chauchat a été nommé liquidateur. — *Petites Affiches*, 20 novembre 1906.

---

Constitution  
Société A. Luc et Cie  
(*Cote de la Bourse et de la Banque*, 22 novembre 1906)

Suivant acte en date à Paris du 10 novembre 1906, M. Albert Luc, demeurant à Paris, 4, rue Chauchat, et deux commanditaires désignés à l'acte, ont formé entre eux une société en nom collectif, ayant pour objet l'exploitation d'une maison de change et de banque. La durée de la société sera de 6 années, du 10 novembre 1906 au 10 novembre 1912. Le siège social est à Paris, 4, rue Chauchat. La raison et la signature sociales sont : A. Luc et Cie. Le fonds social est de 1.000.000 de francs, fournis comme suit : par M. Albert Luc 900.000 fr. et par les deux commanditaires 100.000 fr. M. Albert Luc aura, seul, la signature sociale. — *Petites Affiches*, 20 novembre 1906.

---

Gazette judiciaire  
Les plaideurs  
(*Gil Blas*, 30 juillet 1907)

La famille Luc n'est pas précisément une famille unie. Elle se compose de trois personnes, M. Luc, M<sup>me</sup> Luc et leur fils, M. Luc. Tous les trois sont en procès les uns contre les autres et ils ont saisi de trois instances le tribunal civil.

C'est un luxe qui est d'ailleurs à leur portée.

M. Luc, ancien banquier, possédait, il y a quelques années, 15 millions. Il perdit une grande partie de sa fortune dans des spéculations malheureuses sur les titres des mines de la Watana ; mais il est encore riche de 150.000 livres de rentes.

C'est lui qui a été d'abord appelé en justice.

En effet, son fils, prétendant qu'il était atteint de faiblesse d'esprit, a formé contre lui une demande en interdiction.

M. Luc, de son côté, a riposté par une demande en dation de conseil judiciaire contre son fils, dont les dépenses seraient, à l'entendre, hors de toute proportion avec ses revenus.

Puis, croyant savoir que M<sup>me</sup> Luc avait été de connivence avec son fils pour poursuivre son interdiction, il a introduit contre elle une instance en séparation de corps.

M<sup>e</sup> Labori a plaidé pour M. Luc fils et M<sup>me</sup> Luc.

M<sup>e</sup> de Molènes a défendu les intérêts de M. Luc père.

Le tribunal a ordonné la comparution de M. Luc père en chambre du conseil.

---

Charbonnages du Tonkin  
(*Gil Blas*, 27 mai 1909)

L'assemblée générale a réélu M. Albert Luc administrateur sortant.

---

Société foncière de l'Indochine, Paris  
(*Annuaire des entreprises coloniales*, 1910 et 1912)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Fonciere\\_de\\_l\\_Indo-Chine.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Fonciere_de_l_Indo-Chine.pdf)

2,5 MF

Immobilier [et tramways à Hanoi]

A. de Monplanet [CIC, Charbonnages du Tonkin] (pdt), L[ouis] Passy [CIC], A. Luc...

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES CHARBONNAGES DU TONKIN  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 25 mai 1910)

M. Ch. Girot a été nommé administrateur en remplacement de M. Achille Luc.

---

OBSÈQUES  
Édouard Gaudet  
(*Le Figaro*, 19 novembre 1912)

Les obsèques de M. Édouard Gaudet, ancien administrateur de la Société Générale\*, ont été célébrées hier, à dix heures, en l'église Saint-Augustin. L'abbé Jouin, chanoine honoraire, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et a donné l'absoute. Le deuil était conduit par MM. Gabriel Gaudet, son fils ; Albert Luc [Charbonnages du Tonkin], son gendre ; Farcet, Joseph Caille, ses neveux ; Émile Bardin et Léon Marlet, ses cousins.

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DES  
CHARBONNAGES DU TONKIN  
Assemblée générale ordinaire du 27 mai 1913  
(*Recueil des assemblées générales*, 21 août 1913)

Conseil d'administration

MM. Albert Luc

---

MARIAGES  
Jacques Papin  
Marcelle Luc  
(*Le Gaulois*, 23 avril 1914)

Le mariage de M. Jacques Papin, officier de haras, fils de M. Robert Papin, président de la Société sportive d'encouragement, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme, née Baillif, avec M<sup>lle</sup> Marcelle Luc, fille de M. et M<sup>me</sup> Albert Luc, sera béni lundi prochain 27 avril, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES CHARBONNAGES DU TONKIN A HONGAY  
Siège social : 76, rue de la Victoire, Paris.  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915)

[100] Administrateurs : MM. Albert Luc [...].

---

CHARBONNAGES DU TONKIN  
(*Les Annales coloniales*, 26 juin 1915)

Les actionnaires ont réélu M. Albert Luc, administrateur sortant.

---

NÉCROLOGIE  
Susanne Luc  
(*Le Figaro*, 22 février 1919)

Nous apprenons la mort de M<sup>lle</sup> Susanne Luc, infirmière de l'U. F. F. [Union des femmes françaises], décédée au domicile de ses parents, 11, rue Galilée. Elle était la fille de M. et M<sup>me</sup> Albert Luc et la sœur de M<sup>me</sup> Jacques Papin. Suivant le désir de la défunte, la cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Bonneuil (Seine) dans la stricte intimité, et il ne sera pas envoyé de faire-part. Un service sera célébré à l'église Saint-Pierre de Chaillot à une date qui sera fixée ultérieurement.

---

FIANÇAILLES

André Goÿin  
M<sup>me</sup> Jacques Papin  
(*Le Gaulois*, 1<sup>er</sup> avril 1921)

Nous apprenons les fiançailles de M<sup>me</sup> [veuve] Jacques Papin, fille de M. et M<sup>me</sup> Albert Luc, avec M. André Goÿin, fondé de pouvoirs de la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB], fils de M<sup>me</sup> Louis Goÿin.

---

AEC 1922/730 — Sté française des charbonnages du Tonkin

---

COMPAGNIE DE COMMERCE ET DE NAVIGATION D'EXTRÊME-ORIENT  
[CCNEO]  
(*Les Annales coloniales*, 7 avril 1924)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCNEO.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCNEO.pdf)

L'assemblée générale extraordinaire [...] s'est tenue sous la présidence de M. Achille Bloch, assisté de M. A[ibert] Luc, banquier, et de M. Guy de la Motte-Saint-Pierre, scrutateurs. [...]

---

Mines de zinc de Chodon  
(*La Revue coloniale* (mensuelle), mai 1925)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Mines\\_zinc\\_Cho-Don.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Mines_zinc_Cho-Don.pdf)

Le conseil d'administration est constitué comme suit :  
[Albert] Luc, administrateur des Charbonnages du Tonkin.

---

CONSTITUTION  
Compagnie agricole et minière des Nouvelles-Hébrides  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 29 juillet 1926)  
[www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Agric.+min.-Nvl-Hebrides.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Agric.+min.-Nvl-Hebrides.pdf)

Conseil d'administration : MM. ... A[ibert] Luc et son gendre André Goÿin...

---

COMPAGNIE COLONIALE DE VATÉ  
(Nouvelles-Hébrides)  
(*Revue de la chocolaterie*, avril 1927)  
[www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Coloniale\\_Vate\\_1927-1930.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Coloniale_Vate_1927-1930.pdf)

Conseil d'administration  
Albert Luc, administrateur de la Société française des Charbonnages du Tonkin et de la Société française des Nouvelles-Hébrides, à Paris, rue Chauchat, 4.

---

IL Y A FILETS ET FILETS

Un maire favorisait le braconnage en rivière et il lui en cuira  
(*Le Matin*, 4 août 1927)

Dans certain conte arabe, un pêcheur, en halant ses filets, ramène une princesse belle comme le jour. Au bord de l'eau, le brigadier de gendarmerie Blanche vient de ramener un maire. C'est moins romanesque, mais plus drôle.

Donc, M. Luc, banquier à Paris et châtelain de la Villette à Condecourt, en Oise, ému de la misère de son étang où se raréfiaient carpes, brochets et barbillons, porta plainte contre inconnu.

Aidé de la brigade mobile, le brigadier Blanchet se mit en campagne et ne tarda pas à constater que les poissons familiers de M. Luc émigraient vers les Halles parisiennes. Mais ce qui le troubla surtout, c'est qu'ainsi qu'aux beaux jours évangéliques, ces poissons se multipliaient étrangement. En temps de pêche interdite, l'étang fournissait trois cents kilos de goujons. Et c'était trop pour cette mare !

Alors le brigadier chercha l'expéditeur. Il cueillit dans sa nasse un pêcheur de Meulan qu'il tourna et retourna comme une sole sur le gril et qui finit par avouer que les goujons banalement pêchés en Seine étaient dénationalisés grâce aux complaisances du premier magistrat municipal de Condecourt. Et c'est ainsi que celui-ci fut pris. La découverte des souches des carnets des eaux et forêts qui, depuis trois ans déjà, favorisaient le braconnage en rivière, facilita ses propres aveux.

Le parquet de Pontoise a commencé de sévir contre ces mœurs aventureuses. Et, de leur côté, en attendant des sanctions administratives, les conseillers municipaux de Condecourt refusent de siéger aux côtés d'un maire trop subtil.

---

## CONSTITUTION

Cie Coloniale des Établissements N. Hagen  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 23 décembre 1927)  
[www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Ets\\_N.\\_Hagen.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Ets_N._Hagen.pdf)

Capital 9 millions divisé en 90.000 actions de 100 fr. Apports : 14.000 parts bénéficiaires à M. Ch. Aupied <sup>1</sup> MM. . Siège social à Paris, 20, rue Laffitte. Conseil d'administration : MM. ... Luc.... Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Breuilland, notaire à Paris. — *Gazette du Palais*, 18 déc. 1927.

---

## UN NOUVEAU DEPART

Compagnie franco-hébridaise  
(*Le Journal des finances*, 3 février 1928)  
[www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Franco-hebridaise.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Franco-hebridaise.pdf)

[...] Elle compte au sein de son conseil d'administration que préside M. Merlin, gouverneur général honoraire des colonies ; MM. [Albert] Luc, administrateur des Charbonnages du Tonkin ; Henri Girot, administrateur de la Compagnie de Commerce et de Navigation d'Extrême-Orient [CCNEO][et des Charbonnages du Tonkin] ; A. Goüin, vice-président de la Chambre de commerce de Marseille [gendre d'Albert Luc et commissaire aux comptes des Charbonnages du Tonkin]...

---

<sup>1</sup> Aupied : nommé administrateur délégué de la Société française des Nouvelles-Hébrides à l'assemblée générale eut lieu le 24 novembre 1932.

LE MARCHÉ DE LA FRANCO-HÉBRIDAISE  
(*Le Journal des finances*, 5 octobre 1928)

L'action Franco-Hébridaise vaut 214 et la part 395. La maison Luc sert toutes les demandes.

---

CHARBONNAGES DU TONKIN  
(*Les Annales coloniales*, 1<sup>er</sup> juillet 1933)

L'assemblée a réélu M. Albert Luc.

---

Charbonnages du Tonkin  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 7 août 1937)

L'assemblée a donné *quitus* de la gestion d'administrateur de M. Albert Lui [*sic* : *Luc*], démissionnaire.

---